

SOLIDARITÉS SOCIALES

Huit Espaces ressources aidants ont ouvert dans le département

Les Espaces ressources aidants (ERA) sont de nouveaux lieux d'accueil, d'écoute et d'information pour tous ceux qui aident une personne âgée, une personne en situation de handicap ou atteinte d'une maladie chronique. Ils ont ouvert à Vauvert, Alès, Uzès, Rochefort-du-Gard, Bagnols sur Cèze, Le Vigan, Nîmes et Calvisson, ce-dernier ayant été inauguré ce mardi 1er avril.

Publié le 02/04/2025 -- Temps de lecture: 15 minutes



« Nous avons tous vocation à devenir aidant ou aidé, un jour : il faut donc être aux côtés des aidants dès aujourd'hui. Malgré les contraintes budgétaires et une certaine instabilité nationale, le Conseil départemental prouve qu'il est LA collectivité des solidarités et maintient le cap en étant au service des Gardoises et des Gardois » expliquait ce mardi matin, devant une salle comble, Christophe Serre, 1er Vice-président délégué à l'Autonomie des personnes âgées et handicapées, qui représentait la Présidente, Françoise Laurent-Perrigot, lors de l'inauguration de l'Espace ressources aidants (ERA) de la Vaunage, aux côtés de Maryse Giannaccini et de Marc Larroque, Conseillers départementaux du canton de Calvisson.

De nouveaux lieux d'accueil, d'écoute, de soutien psychologique et social, d'information et d'orientation

Installé au cœur du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Calvisson, dans la Maison des familles et des solidarités, ce nouvel espace est un lieu d'accueil, d'écoute, de soutien psychologique et social, d'information et d'orientation vers les dispositifs adaptés, pour tous les aidants. C'est aussi un lieu de permanence pour des professionnels médico-sociaux, ainsi que des espaces de formation pour les aidants avec la possibilité de passer des moments en toute convivialité. Et la petite terrasse à l'arrière de l'Espace ressources aidants de Calvisson devrait séduire les aidants qui pourront ainsi profiter de différentes activités (massage, shiatsu, ateliers divers) pendant que la personne aidée profitera d'un café au soleil.

Déjà 250 personnes accompagnées par l'association Marcella

« Monsieur le maire de Calvisson disait que si nous pouvions aider une famille, ce serait déjà bien. J'ai le plaisir de vous annoncer que ce sont un peu plus de 250 personnes qui ont déjà sollicité Marcella pour de l'écoute, de l'accompagnement et de l'orientation » se réjouissait à son tour Didier Garcia, fondateur et président de l'association qui porte le nom de sa maman, auprès de laquelle il s'est forgé l'expérience d'un aidant.

Pensés comme des guichets uniques, ces Espaces ressources aidants sont animés par des bénévoles et représentants associatifs souvent confrontés personnellement à des situations similaires, et donc les mieux placés pour donner des réponses pertinentes.

400 000 euros de budget par an pour les aidants

Dans le cadre de la mise en place du Service public départemental de l'Autonomie, en octobre 2023, la direction de l'Autonomie des personnes du Conseil départemental a candidaté à l'appel à manifestation d'intérêt « soutien aux départements » de la Caisse nationale de solidarité pour l'Autonomie (CNSA). Le programme d'actions proposé a été retenu et c'est grâce à cette contractualisation, qui se poursuivra jusqu'en 2026 et en collaboration avec les communes, que huit Espaces ressources ont pu ouvrir dans tout le département : à Vauvert, Alès, Uzès, Calvisson, Rochefort-du-Gard, Bagnols sur Cèze, Le Vigan et Nîmes.

« Nous avons investi 140 000 euros pour les ouvertures de ces nouveaux espaces dans tout le département. A cette somme, s'ajoutent 264 000 euros annuels pour soutenir des actions et évènements au profit des aidants. N'hésitez pas à pousser les portes de ces espaces, ils sont pour vous », concluait Christophe Serre.

N'oubliez pas que la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) ouvre une permanence pour les aidants, 1 lundi sur 2, à Nîmes





- **Vos démarches : soutenir les proches aidants**



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*
- *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*
- *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76